

avec attestation fédérale

p.ex.

Assistante en maintenance d'automobiles AFP
Assistant en maintenance d'automobiles AFP

Durée de la formation

2 ans

Formation

entreprise formatrice 4 jours par semaine
école professionnelle 1 jour par semaine
cours interentreprises (CIE) 20 jours au total

Salaires recommandés

550 francs (1^{re} année d'apprentissage)
650 francs (2^e année d'apprentissage)
recommandations des cantons BS/BL

Vacances

5 semaines

Conditions posées aux entreprises formatrices

place de travail avec encadrement

Exigences posées aux formatrices/formateurs en entreprise

formation certifiée dans le domaine de la formation et au moins trois ans d'expérience professionnelle
contact aisé avec les jeunes
fréquentation du cours de formation pour formateurs/trices (40 leçons) ou présentation d'une certification équivalente

Soutien

En cas de difficultés, tant les apprentis que les formateurs/trices peuvent bénéficier d'un encadrement individuel (EI).
Les compétences professionnelles, le tableau des leçons et les modalités de la procédure de qualification figurent dans le plan de formation qui accompagne l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale. La version électronique du plan de formation peut être téléchargée sur le site de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie www.bbt.admin.ch. La version imprimée se commande à l'adresse suivante: UPSA, Union professionnelle suisse de l'automobile, Mittelstrasse 32, case postale 5232, 3001 Berne, tél. 031 307 15 15, info@agvs.ch.

Temps consacré à l'encadrement des apprentis

Il est plus important au début de la formation que par la suite. Il diminue en règle générale déjà après six mois.

Examen

Si l'examen théorique et pratique organisé à la fin de la formation est réussi, la personne formée reçoit une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP).

Formation continue

Les titulaires de l'attestation ont la possibilité de poursuivre leur formation et d'entrer en 2^e année d'apprentissage de mécanicien en maintenance d'automobiles et de se préparer à l'obtention du certificat fédéral de capacité.

Renseignements

Les entreprises intéressées à former sont invitées à prendre contact avec l'office ou le service de la formation professionnelle de leur canton: www.ofp.formationprof.ch

Travaux qui doivent être appris et exercés dans l'entreprise**Contenus de la formation****Assistante en maintenance d'automobiles AFP /****Assistant en maintenance d'automobiles AFP**

Généralités	<ul style="list-style-type: none">– connaître les activités et les responsabilités de l'entreprise– aménager et entretenir le poste de travail de manière appropriée– se comporter correctement au sein de l'équipe et avec la clientèle– respecter les mesures de protection de l'environnement et en matière de recyclage– exécuter les instructions simples données par un spécialiste
Fondements	<ul style="list-style-type: none">– utiliser correctement les produits d'exploitation: produits de nettoyage, lubrifiants, produits réfrigérants– travailler à l'aide d'appareils de mesure et du multimètre
Matériaux	<ul style="list-style-type: none">– exécuter des travaux de mécanicien: traçages, sciages, perçages, lamages et biseautages– utiliser les postes de soudure conformément aux prescriptions
Entretien	<ul style="list-style-type: none">– assurer le service des batteries et de l'éclairage– exécuter des travaux d'entretien des systèmes de refroidissement et de freinage– entretenir et remplacer les composants de la suspension et des amortisseurs– assurer la maintenance de suspensions de roues et ramplacer des composants sous assistance– assister un spécialiste lors de travaux de maintenance sur l'embrayage et a boîte de vitesses
Réparations	<ul style="list-style-type: none">– exécuter des réparations sur les éclairages supplémentaires et les prises des remorques– monter et démonter des générateurs
Pièces de rechange	<ul style="list-style-type: none">– déterminer les numéros des pièces de rechange compte tenu des informations sur les véhicules– utiliser les fonctions d'un système d'information atelier sur instruction– connaître les possibilités courantes de commande de pièces de rechange
Sécurité au travail	<ul style="list-style-type: none">– connaître les causes d'accident dans son domaine d'activité et les éviter– décrire les substances dangereuses et les produits toxiques– connaître les principes et exécuter correctement les mesures de premiers secours

Feuilles d'information au sujet des formations professionnelles initiales de deux ans avec attestation fédérale
www.fpi2.formationprof.ch
Edition janvier 2010

La reproduction intégrale ou partielle à des fins non lucratives est autorisée, y compris le stockage et l'utilisation sur des supports de données optiques et électroniques, moyennant l'indication de la source.

Conception et réalisation © CSFO | Domaine médias formation professionnelle, en collaboration avec le Service orientation professionnelle, formation professionnelle et continue du Département de l'éducation de Bâle-Ville

Editeur CSFO | Domaine médias formation professionnelle | Maison des cantons | Speichergasse 6 | CP 583 3000 Berne 7 | téléphone 031 320 29 00 | fax 031 320 29 01 | formationprof@csfo.ch